

Rapport de l'étude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Département de l'observatoire de l'emploi
de l'Agence Nationale pour l'Emploi

**Rapport de l'étude sur les emplois directs
créés par l'exécution des projets/
programmes du gouvernement en 2013**

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	4
AVANT-PROPOS	7
REMERCIEMENTS	8
RESUME EXECUTIF.....	9
INTRODUCTION.....	11
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT	12
METHODOLOGIE.....	16
CHAPITRE I: CARACTERISTIQUES DES PROGRAMMES ET PROJETS DU GOUVERNEMENT EXECUTES EN 2013	18
I- CARACTERISTIQUES DES PROGRAMMES EXECUTES EN 2013	19
II- CARACTERISTIQUES DES PROJETS EXECUTES EN 2013	24
CHAPITRE II : EMPLOIS CREES PAR LES STRUCTURES DE COORDINATION DES PROGRAMMES ET PROJETS DU GOUVERNEMENT.....	29
I- EMPLOIS CREES AU NIVEAU DE LA COORDINATION DES PROGRAMMES	30
II- EMPLOIS CREES AU NIVEAU DE LA COORDINATION DES PROJETS	34
CHAPITRE III : EMPLOIS CREES PAR LES STRUCTURES D'EXECUTION DES PROJETS.....	38
I- NOMBRE ET CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS CREES AU NIVEAU DE LA STRUCTURE D'EXECUTION DES PROJETS.....	39
CHAPITRE IV : PERSPECTIVES DE CREATION D'EMPLOIS SUR LES PROGRAMMES ET PROJETS DU GOUVERNEMENT EN COURS D'EXECUTION EN 2013	44
I- CARACTERISTIQUE DES EMPLOIS A CREER AU NIVEAU DE LA COORDINATION DES PROJETS.....	45
II- CARACTERISTIQUE DES EMPLOIS A CREER AU NIVEAU DES STRUCTURES D'EXECUTION DES PROJETS	48
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	52
BIBLIOGRAPHIE	53
ANNEXES	54

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des programmes exécutés selon leur nature	20
Tableau 2: Répartition des programmes par axe de la SCAPE concerné	21
Tableau 3: Répartition des programmes selon le type de financement.....	22
Tableau 4: Répartition des programmes selon l'origine du financement extérieur	23
Tableau 5: Répartition des programmes selon la disponibilité des mesures de protection sociale des travailleurs	24
Tableau 6: Répartition des projets par secteur d'activités.....	25
Tableau 7: Répartition des projets selon le niveau de couverture géographique	25
Tableau 8: Répartition des projets selon les groupes cibles.....	26
Tableau 9: Répartition des projets selon leur nature	26
Tableau 10: Répartition des projets selon leur durée de vie.....	27
Tableau 11: Répartition des projets dans les axes de la SCAPE.....	28
Tableau 12: Répartition du personnel de la coordination recruté en 2013 selon le type de personnel	30
Tableau 13: Répartition du personnel de coordination de programme recruté en 2013 selon la durée du contrat.....	31
Tableau 14: Répartition du personnel de coordination de programme recruté en 2013 selon le niveau d'instruction.....	32
Tableau 15: Répartition du personnel de coordination de programme recruté en 2013 selon la fonction occupée	33
Tableau 16: Répartition du personnel de coordination de programme recruté en 2013 selon la tranche de salaire (en milliers de F CFA)	34
Tableau 17: Répartition des employés recrutés en 2013 au sein de la coordination des projets selon le type de personnel	34
Tableau 18: Répartition du personnel de coordination des projets recruté en 2013 suivant les catégories socioprofessionnelles	36
Tableau 19: Répartition du personnel de coordination des projets recrutés en 2013 selon leur principale fonction.....	37
Tableau 20: Répartition des postes occupés selon le type de personnel	40
Tableau 21: Répartition des postes pourvus suivant le niveau d'instruction	41

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition du nombre de programmes par régions	19
Graphique 2: Répartition des programmes selon leur couverture géographique	20
Graphique 3: Répartition des programmes selon leur stade d'exécution	21
Graphique 4: Répartition des programmes selon le principal groupe cible	22
Graphique 5: Répartition des programmes selon le type de contrat.....	23
Graphique 6: Répartition des programmes selon la nature du financement extérieur	24
Graphique 7: Répartition des projets selon leur inscription dans le PAP/SCAPE.....	28
Graphique 8: Répartition du personnel de coordination de programme recruté en 2013 selon le type d'emploi occupé	31
Graphique 9: Répartition du personnel de coordination de programme recruté en 2013 selon la qualification professionnelle	32
Graphique 10: Répartition du personnel de coordination de programme recruté en 2013 selon la nationalité	33
Graphique 11: Répartition du personnel de coordination des projets recrutés en 2013 selon le type d'emploi occupé	35
Graphique 12: Répartition du personnel de coordination des projets recrutés en 2013 selon la durée du contrat	36
Graphique 13: Répartition du personnel de coordination des projets recrutés en 2013 selon la nationalité	37
Graphique 14: Répartition des postes pourvus en 2013 selon le type d'emploi	39
Graphique 15: Répartition des emplois selon la durée du contrat.....	40
Graphique 16: Répartition des postes pourvus suivant les catégories socio professionnelles .	41
Graphique 17: Répartition des postes pourvus par nationalité.....	42
Graphique 18: Répartition des postes pourvus suivant les principales fonctions	43
Graphique 19: Répartition des emplois à créer niveau des structures de coordination des projets selon le type d'emploi	46
Graphique 20: Répartition (%) des emplois à créer au niveau des structures de coordination des projets selon le type du personnel	46
Graphique 21: Répartition des emplois à créer au niveau des structures de coordination des projets selon le Niveau d'instruction	47
Graphique 22 : Répartition (%) des emplois à créer au niveau des structures de coordination des projets selon la catégorie socioprofessionnelle.....	48
Graphique 23: Répartition des emplois à créer au niveau des structures d'exécution des projets selon le type d'emploi.....	49
Graphique 24: Répartition des emplois à créer au niveau des structures d'exécution des projets selon le type du personnel	49
Graphique 25 : Répartition des emplois à créer au niveau des structures d'exécution des projets selon le niveau d'instruction.....	50
Graphique 26 : Répartition des emplois à créer au niveau des structures d'exécution des projets selon la catégorie socioprofessionnelle	51

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANPE	Agence nationale pour l'emploi
ANVT	Agence nationale du volontariat du Togo
BAD	Banque africaine de développement
DACE	Département d'appui à la création de l'entreprise
DGSCN	Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale
DOE	Département de l'observatoire de l'emploi
F CFA	Franc de la communauté financière Africaine
FAIEJ	Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes
FMI	Fonds monétaire international
FNFI	Fonds national de la finance inclusive
HIMO	Haute intensité de la main d'œuvre
MICS	Multiple indicator cluster survey (Enquête par grappes à indicateurs multiples)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
PAIPJA	Projet d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes artisans
PAP	Programme d'action prioritaire
PDC-L	Projet de développement communautaire dans les quartiers vulnérables de Lomé
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PRADEB	Programme d'appui au développement à la base
PROVONAT	Programme de promotion du volontariat national au Togo
PSAEG	Projet de soutien aux activités économiques des groupements
PSE	Plan sectoriel de l'éducation
PSNEJ	Plan stratégique national pour l'emploi des jeunes
QUIBB	Questionnaire unifié sur les indicateurs de base du bien-être
SCAPE	Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi
SIMT	Système d'information sur le marché du travail
ST-DSRP	Secrétariat technique – Document de stratégie de réduction de la pauvreté
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine

AVANT-PROPOS

La politique de développement du Gouvernement définie en 2013 et traduite dans la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) est axée sur la promotion de l'emploi afin de réduire la pauvreté persistante au sein de la population togolaise. Après une année de mise en œuvre de cette politique, il s'avère important pour les autorités togolaises et pour la population en général, d'appréhender les résultats atteints dans le cadre de la promotion de l'emploi par les actions gouvernementales.

Le Département de l'observatoire de l'emploi (DOE) de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) dans son rôle de producteur d'informations sur le marché du travail, s'est attelé à réaliser la présente étude qui porte sur les emplois créés par les projets et programmes publics en 2013. Dans un souci de produire un rapport de qualité, le DOE a travaillé en collaboration avec la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) et le Secrétariat technique du document de stratégie de réduction de la pauvreté (ST-DSRP).

L'étude sur les emplois créés par les projets et programmes exécutés par le Gouvernement en 2013 a été réalisée à travers une collecte de données auprès des administrations publiques et des institutions de la république. Cette collecte a été effective grâce à la participation active des points focaux des différents ministères qui ont permis d'avoir les informations sur les projets et programmes localisés sur l'ensemble du territoire national.

Cette étude révèle le nombre total de programmes et projets publics exécutés en 2013. Elle permet de dénombrer le nombre d'emplois créés au cours de cette année ainsi que les caractéristiques de ces emplois

En diffusant les informations sur les emplois créés par les projets et les programmes publics, ce rapport fait état des engagements des autorités du pays et des attentes exprimées par les groupes cibles. Il constitue un document d'information pour une aide à la prise de décision.

La richesse et la qualité des informations diffusées par le présent rapport doivent retenir l'attention de l'ensemble des acteurs de développement du pays et susciter la réflexion en vue de sa pérennisation et la réalisation d'une enquête emploi auprès des entreprises.

Le Directeur général de l'ANPE

REMERCIEMENTS

L'étude sur les emplois créés par les projets et programmes exécutés par le Gouvernement en 2013 à l'initiative du Département de l'observatoire de l'emploi (DOE) de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) a été organisée et réalisée avec l'appui et la collaboration de divers acteurs.

Nous témoignons, ici, notre gratitude au gouvernement togolais qui a facilité le déroulement de l'ensemble du processus ainsi qu'au Programme des nations unies pour le développement (PNUD) dont l'appui financier a permis la réalisation de cette étude.

Nos reconnaissances vont aussi à la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) et au Secrétariat technique du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (ST-DSRP) qui ont pleinement contribué à la concrétisation de ce projet ainsi qu'à tous les ministères pour leur collaboration lors de la phase de collecte et de validation du rapport.

Nos remerciements sont également adressés à l'équipe de rédaction de ce rapport dirigée par M. ABBEY Kokouvi D., Directeur de l'observatoire de l'emploi / ANPE, et composée de Madame AGLOBO Djigbodi, Messieurs SEGLA Komi A. et NYAVO Messan Amévi du DOE / ANPE, M. ADUAYOM-AKAKPO Ekué O. du Département d'appui à la création d'emplois (DACE) / ANPE, Messieurs KOKOU-AWANOU Watara N. et TELOU Tchilabalo B. de la DGSCN, Messieurs AFOH Charif et GOZO Robert du ST-DSRP; à tous les points focaux des ministères, ayant facilité la collecte des informations sur les projets/programmes et ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe de saisie.

Enfin, nous exprimons nos reconnaissances à toutes les structures et personnes de bonne volonté impliquées dans l'élaboration de ce document et à tous ceux qui de près ou de loin, ont contribué à son amélioration.

Le Directeur général de l'ANPE

RESUME EXECUTIF

L'étude sur les emplois créés par les programmes et projets du Gouvernement exécutés en 2013 analyse les informations relatives à la quantité et la qualité des emplois directs créés lors de la mise en œuvre des activités devant concourir à la réalisation de ces programmes et projets.

En termes de programmes exécutés en 2013, il est enregistré 14 programmes dont 10 ont couvert toutes les régions. La région des Plateaux est la plus couverte avec 13 programmes. Ils sont majoritairement des programmes d'investissement (57,1%) et sont en grande partie inscrits dans la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), essentiellement sous les axes 3 (53,8%) et 4 (30,8%). Ces programmes ont ciblé autant les populations rurales (9 programmes) qu'urbaines (9 programmes). La moitié de ces programmes a été financée exclusivement par le gouvernement. Le financement extérieur, libellé sous forme de don (71,4%) ou de prêt (28,6%) a servi souvent d'aide budgétaire (42,9%) et aux soutiens des projets d'investissement (28,6%).

En ce qui concerne les projets, 203 au total ont été exécutés en 2013. Un peu plus de la moitié de ces projets se sont concentrés dans quatre principaux secteurs que sont la construction (16,7%), l'information et communication (12,3%), l'administration et activités d'appui administratif (11,8%), et le transport et entreposage (10,3%). Ils sont généralement des projets d'investissement (55,7%) et ont dans la plupart des cas des durées de vie inférieure à 12 mois. Se référant à la SCAPE, 85,2% des projets exécutés sont inscrits dans le Programme d'actions prioritaires (PAP) et couvrent tous les axes.

Quant aux postes pourvus, 63 personnes ont été recrutées au niveau des structures de coordination des programmes dont 24 fonctionnaires et 33 contractuels. Le personnel de coordination recruté, a occupé en majorité des emplois permanents (65,1%) par rapport à la durée de vie des programmes. Il est constitué généralement de cadres supérieurs (58,7%) et de cadres moyens (30,2%) et composé majoritairement de togolais (98,4%).

Au niveau de la coordination des projets exécutés, il a été recruté 755 personnes. Parmi elles, il est distingué plus d'hommes (84,5%) que de femmes. Deux personnes d'entre eux sur trois (62,3%) sont des fonctionnaires. Ils ont dans la plupart des cas occupé des postes permanents (73,5%) suivant la durée de vie des projets. Plus de la moitié des postes pourvus en 2013 (55,0%), l'est avec un contrat de travail de durée maximale n'excédant pas 12 mois. Le

personnel recruté est constitué en majorité de cadres (82,2%) et dans la moindre mesure d'employés/ouvriers (16,8%). Il est composé dans la quasi-totalité de togolais (97,9%).

Les postes ouverts et pourvus au sein des structures d'exécution des projets ont été évalués à 9444 dont 34 occupés par les fonctionnaires. Neuf de ces postes sur dix (90,4%) sont occupés par des hommes. La majorité des emplois qui y sont créés sont des emplois occasionnels (75,7%) et sont occupés par des contractuels (97,0%) avec des contrats de travail dont la durée n'excède pas souvent 12 mois. Ces emplois sont surtout exécutés par des employés ou ouvriers (57,3%) et des manœuvres (32,5%). La plupart des postes (98,3%) ont été occupés par des togolais.

Les perspectives de création d'emploi à court terme (au cours des 12 mois qui suivent la collecte des données) se chiffrent à 301 et 9447 postes à ouvrir respectivement dans les structures de coordination et celles d'exécution des projets du gouvernement.

Dans les structures de coordination des projets, les emplois prévus seront principalement des emplois occasionnels (48,8%) et permanents (47,8%) et nécessiteront en grande partie le recrutement des contractuels (77,4%). Plus de la moitié des postes prévus (57,1%) requièrent un niveau d'instruction du supérieur. La moitié de ces emplois seront destinés aux cadres supérieurs (49,5%) et ensuite viendront les ouvriers (40,9%).

Dans les prévisions des structures d'exécution des projets, les emplois à pourvoir seront en général des emplois occasionnels (78,4%) et saisonniers (20,4%) et seront ouverts dans la quasi-totalité des cas aux contractuels (99,6%). Trois des postes sur quatre prévus (75,2%) n'exigeront aucun niveau d'instruction. Ces postes seront destinés essentiellement aux employés/ouvriers (67,3%) et aux manœuvres (30,5%).

INTRODUCTION

La politique nationale de développement du Togo est traduite dans la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) qui couvre la période 2013-2017. La SCAPE vise à accélérer la croissance et à créer des emplois pour réduire la pauvreté et les inégalités. Cette stratégie est définie dans un contexte national marqué par une croissance économique soutenue. Cependant, cette croissance ne permet pas de renverser la tendance du chômage et de réduire les inégalités sociales.

Face à la montée du chômage et à l'afflux sans cesse croissant des diplômés sur le marché du travail, la question de promotion de l'emploi demeure une préoccupation nationale. La création d'emploi, surtout en faveur des jeunes et des couches démunies, est un moyen d'assurer une meilleure redistribution de la richesse nationale et de réduire les déséquilibres au sein des populations. Le secteur privé est certes le secteur pourvoyeur d'emplois, toutefois l'Etat, à travers la mise en œuvre des projets/programmes, peut créer également de l'emploi. Ces emplois ainsi créés par la réalisation des projets et des programmes de l'Etat méritent d'être régulièrement quantifiés et faire l'objet d'études périodiques.

L'étude sur les emplois créés par les projets et programmes exécutés par le Gouvernement analyse les informations relatives à la quantité et la qualité des emplois directs créés à cet effet et le potentiel de création d'emplois directs à court terme.

Le présent rapport est structuré en quatre chapitres: le premier chapitre traite des caractéristiques des programmes et des projets du Gouvernement exécutés en 2013, le deuxième chapitre analyse les emplois créés par les structures de coordination de ces programmes et projets, le troisième chapitre traite des emplois créés par les structures d'exécution de ces programmes et projets et le dernier chapitre est relatif aux perspectives de création d'emploi sur les programmes et projets du Gouvernement en cours d'exécution en 2013.

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

- Contexte international

Les effets de la crise mondiale du début des années 2008 sur l'économie mondiale continuent d'empiéter sur la reprise économique surtout dans les pays avancés. Selon le Fonds monétaire international (FMI), le taux de croissance économique s'est établi à 3% en 2013 contre une moyenne d'environ 5% pour la période d'avant la crise. Pour faire face aux difficultés liées à cette crise, certains pays développés ont été amenés à opérer des ajustements qui ont eu des impacts sur le marché mondial du travail. En effet, le nombre de personne au chômage dans le monde a atteint 202 millions en 2013 contre 196 millions en 2012. Cette tendance devrait se poursuivre pour atteindre 215 millions de chômeurs en 2018. Le taux de chômage mondial a atteint 6% et celui des jeunes âgés de 15 à 24 ans 13,1% en 2013 ; ce qui représente près de 74,5 millions de jeunes en chômage.¹

Contrairement aux pays développés, l'Afrique de l'ouest enregistre de meilleures performances économiques depuis la crise mondiale de 2008 avec un taux de croissance économique de plus de 5%². Toutefois, l'essor économique de cette région n'a pas été inclusive des couches vulnérables pour assurer un mieux-être à l'ensemble de la population. Les tendances du chômage et du sous-emploi n'ont pas pu être inversées et la forte expansion démographique à laquelle font face les pays de l'Afrique de l'Ouest ne permet pas d'absorber le chômage. Environ 12 millions de jeunes africains arrivent chaque année sur le marché du travail et le chômage touche plus de deux fois les jeunes que les adultes (plus de 60% des chômeurs africains sont des jeunes)³.

- Contexte national

❖ Situation économique du Togo en 2013

Le contexte économique du Togo, selon les données des administrations nationales, est marqué en 2013 par une baisse du taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) par rapport à 2012 qui est passé de 5,9% à 5,4%⁴. Cette baisse serait attribuable en partie au

¹ Chiffres de l'Organisation internationale du travail (OIT)

² Données du Fonds monétaire international (FMI) octobre 2014; page 117

³ Données du Fonds monétaire international (FMI) octobre 2014; page 117

⁴ Données tirées des perspectives économiques en Afrique, édition 2015

ralentissement des activités des secteurs primaire et secondaire. La croissance du secteur primaire a en effet, fortement baissé, passant de 6,4% en 2012 à 3,2% en 2013 suite à l'irrégularité des pluies. Quant au secteur secondaire, sa croissance a chuté de 6,7 points entre 2012 et 2013 passant de 13,2% à 6,5% suite à une baisse de la production de ciment et de l'énergie. Seul le secteur tertiaire a connu un regain d'activités avec une croissance de son PIB qui a atteint 5% en 2013 contre 3,2% en 2012⁵.

La part de la consommation dans le PIB s'établirait à 94,2% en 2013. La consommation privée représenterait 82,1% contre la consommation publique qui est estimée à 12,1%. Les investissements représenteraient 24,4% en 2013 avec un repli de l'investissement public qui est passé de 8,9% en 2012 à 7,5% en 2013. L'investissement privé pourrait atteindre 16,9% en 2013 contre 15,2% en 2012.

Les recettes et dons s'établiraient à 25,3% du PIB en 2013 contre un niveau de 21,2% en 2012. La pression fiscale est en augmentation par rapport à son niveau de 2012, passant de 16,5% à 19,5% en 2013 et les dons auraient augmenté à 3,5% du PIB en 2013 contre 2,2% du PIB en 2012. Les dépenses de l'Etat (prêts nets compris) sont aussi en hausse en 2013 (29,7% du PIB) par rapport à 2012 (26,9% du PIB). Cette augmentation est attribuable à celle des dépenses courantes et des dépenses d'investissement. Le déficit du solde global qui est passé de 5,8% en 2012 à 4,5% du PIB en 2013, s'est nettement amélioré avec la hausse des recettes totales⁶.

La dette publique du Togo est en baisse passant de 1 048,8 milliards FCFA fin décembre 2012 à 911,7 milliards FCFA fin décembre 2013 avec une prédominance de la dette intérieure (71% du total de la dette en 2013). Le pays reste néanmoins solvable malgré la hausse de la dette extérieure qui représente 16,7% du PIB en 2013 contre 14% du PIB en 2012.⁷

❖ Situation sociale et emploi

La reprise économique que connaît le Togo depuis les années 2007 ne semble pas s'accompagner d'une amélioration des conditions de vies des populations. Le niveau de pauvreté, certes en baisse depuis 2006, reste encore élevé avec 58,7% de la population en 2011 qui vit en dessous du seuil de pauvreté et 73,4% de pauvres dans les milieux ruraux⁸.

⁵ Données tirées des perspectives économiques en Afrique, édition 2015

⁶ Données tirées des perspectives économiques en Afrique, édition 2015

⁷ BAD, OCDE et PNUD

⁸ Profil de pauvreté au Togo, 2011

Les populations sont toujours en attente d'une amélioration des services sociaux de base (santé, accès à l'eau potable et à l'assainissement et éducation). Les taux de mortalité infanto-juvénile (124 pour mille en 2010) et de mortalité maternelle (300 pour mille) restent élevés⁹. En matière d'accès à l'eau potable, plus de quatre (04) ménages sur dix (10) dans le pays ne bénéficiaient pas d'un accès à l'eau potable en 2011¹⁰.

Dans le secteur de l'éducation, les disparités de genre et régionale en matière d'accès et de rétention dans le système persistent. Le taux d'achèvement est estimé à 77,7% au niveau de l'enseignement primaire. Ce taux n'atteint pas 40% au premier cycle du secondaire et 20% au second cycle du secondaire. Par ailleurs, le système éducatif togolais cache un problème structurel de développement de capital humain avec près de 85% des demandeurs d'emploi qui sont sans qualification professionnelle (Banque mondiale 2014).¹¹

Quant au secteur de l'emploi, il est structurellement caractérisé par des taux de chômage et de sous-emploi élevés (6,5% et 24,23% respectivement). Le chômage touche particulièrement les jeunes âgés de 15 à 35 ans avec un taux de 8,3%. Selon l'enquête QUIBB 2011, près de trois togolais sur quatre exercent leur métier en qualité d'indépendants et un togolais sur dix travaille en tant que temporaire ou saisonnier. Le secteur informel regorge la grande partie de la main d'œuvre togolaise (86,7% de la population active¹²). En matière de sécurité et de protection sociale, près de 96% de la population est exclu de ce système. Seuls les employés des secteurs public et privé formel bénéficient d'une protection sociale et d'une assurance maladie.

❖ Des politiques de promotion de l'emploi

Face à la situation quelque peu dramatique de l'emploi au Togo, le gouvernement a mis en place plusieurs initiatives afin de résorber le problème de chômage notamment celui des jeunes. L'élaboration et l'adoption en 2013 de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE 2013-2017) constitue un départ décisif pour mettre un terme au chômage élevé au sein de la population. En 2013, des actions ont été réalisées tant au niveau institutionnel qu'au niveau opérationnel afin de promouvoir l'emploi surtout en faveur des jeunes.

⁹ Enquête MICS 4, DGSCN, 2010

¹⁰ Enquête QUIBB, DGSCN, 2011

¹¹ RESEN 2013

¹² RESEN 2013

Parmi les actions les plus importantes menées au plan institutionnel, figurent la création du guichet unique pour les formalités de création d'entreprise avec une réduction de la durée à 24 heures ; l'adoption du statut de la fonction publique ; le lancement du processus de mutation du programme de Promotion du volontariat national au Togo (PROVONAT) en une Agence nationale du volontariat du Togo (ANVT) ; la validation du Plan stratégique national pour l'emploi des jeunes (PSNEJ).

Au niveau opérationnel, les actions les plus importantes sont les programmes et projets de promotion de l'emploi mis en place en 2013. Au nombre de ces programmes et projets, on compte: les différents projets et programmes de l'ANPE ; le Projet d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes artisans (PAIPJA) ; le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) ; le Projet de développement communautaire dans les quartiers vulnérables de Lomé (PDC-L) ; le PDC Plus, dans sa composante Haute intensité de la main d'œuvre (HIMO) ; le programme PROVONAT ; le Projet de soutien aux activités économiques des groupements (PSAEG) ; le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB) ; le Fonds national de finance inclusive (FNFI) créé pour repousser les frontières de l'exclusion financière et réduire la pauvreté.

METHODOLOGIE

La présente étude a été réalisée à travers trois grandes étapes.

- **Collecte d'informations**

Pour la phase de collecte, un questionnaire et un manuel de collecte ont été élaborés en considérant toutes les désagréments possibles des résultats, notamment par sexe, âge, statut de handicap, type et durée de l'emploi, fonction, niveau de qualification et d'étude de l'employé, branche/secteur d'activité, localisation du projet, statut ou source de financement.

Il faut rappeler que cette collecte d'information vise tous les projets logés dans tous les ministères du gouvernement togolais et exécutés sur toute l'étendue du territoire.

Avant de procéder à la collecte d'information sur le terrain, un atelier de formation sur le remplissage des questionnaires de collecte a été organisé en faveur des points focaux des ministères. Ce sont ces points focaux qui ont été chargés de la collecte des informations auprès des cellules de gestion des projets/programmes au sein de leur ministère respectif.

- **Traitement et analyse des données**

Une maquette de saisie a été élaborée sous le logiciel CS Pro pour faciliter l'opération de saisie par des agents recrutés à cet effet. Après la saisie, les données ont été mises sous format SPSS et Stata pour leur exploitation. Une équipe a procédé au traitement (apurement) et à la tabulation des données.

- **Rédaction du rapport**

Un plan de rédaction (avec une liste de tableaux et graphiques) a été proposé et validé par l'équipe de rédaction. Le rapport a été ensuite élaboré et a fait l'objet d'une validation nationale.

- **Difficultés rencontrées**

Cette étude a rencontré des difficultés notamment dans la phase de collecte. Cette phase, initialement prévue pour deux semaines a finalement duré plus de deux mois. Ce retard s'explique par l'indisponibilité des responsables de ces projets/programmes. Il a été également relevé l'absence d'informations sur les emplois créés par les projets et programmes

auprès des structures d'exécution. En conséquence, certains projets/programmes exécutés en 2013 n'ont pas été renseignés ou l'ont été partiellement.

Par ailleurs, les moyens (communication, transport) mis à la disposition des points focaux pour la collecte se sont révélés insuffisants par rapport à la complexité du travail sur le terrain.

**CHAPITRE I: Caractéristiques
des programmes et projets du
gouvernement exécutés en 2013**

La politique de développement du pays s'est réalisée en 2013 à travers la mise en œuvre des programmes et des projets. Ces programmes et projets initiés visent à répondre aux besoins exprimés par les populations. Le Gouvernement a, ainsi, exécuté 14 programmes et 203 projets de toute nature sur tout le territoire national.

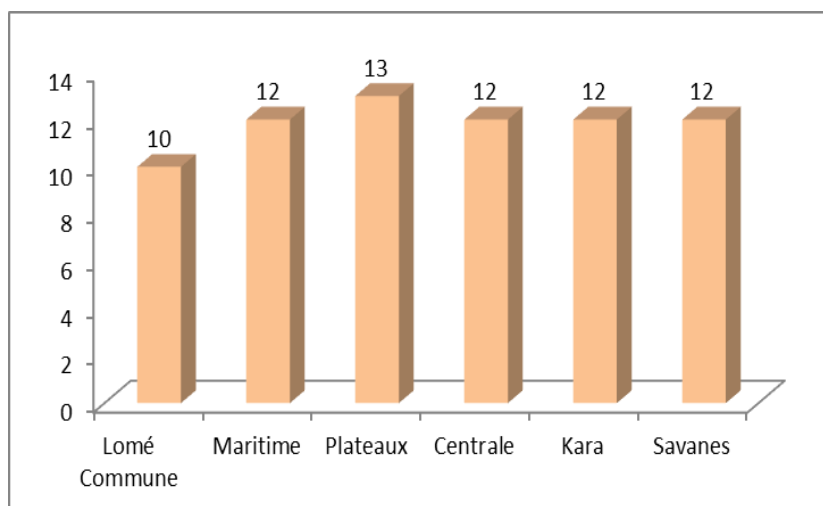
Ce chapitre présente les caractéristiques de ces projets et programmes suivant leur couverture géographique, leur nature, l'origine de leur financement, leurs principales cibles visés, leur stade d'exécution et le niveau de protection sociale des travailleurs.

I- Caractéristiques des programmes exécutés en 2013

Répartition géographique des programmes

Les programmes exécutés couvrent soit l'ensemble des régions ou sont soit limités à certaines régions. Ainsi, la répartition géographique des programmes, montre que dix (10) programmes couvrent toutes les régions et 4 sont spécifiques à certaines régions. Lomé commune a bénéficié d'un nombre réduit de programmes (10) tandis que la région des Plateaux, la plus dotée, enregistre 13 programmes. Les autres régions sont couvertes chacune par 12 programmes.

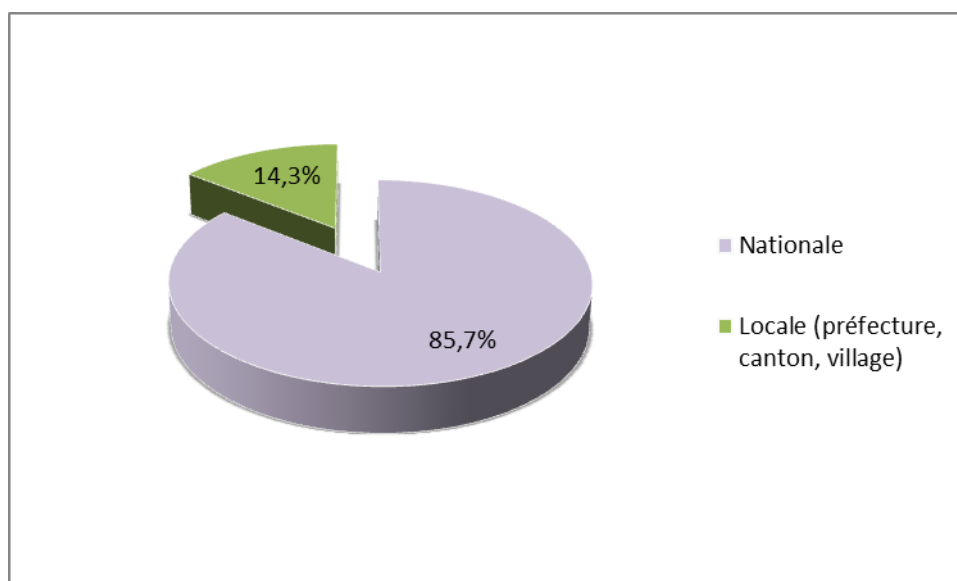
Graphique 1: Répartition du nombre de programmes par régions



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

La majorité des programmes ont été d'envergure nationale. En effet, 12 programmes ont été nationaux. Seuls deux programmes étaient limités à une partie du territoire, c'est-à-dire à quelques préfectures, cantons ou villages.

Graphique 2: Répartition des programmes selon leur couverture géographique



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Nature des programmes exécutés

Les programmes exécutés sont de diverses natures. Plus de la moitié de ces programmes (57,1%) sont des programmes d'investissement. Les programmes d'étude de base constituent 14,3% des programmes enregistrés. Les programmes de formation, de développement socio-économique, d'appui financier et de coopération technique représentent chacun 7,1% de l'ensemble.

Tableau 1: Répartition des programmes exécutés selon leur nature

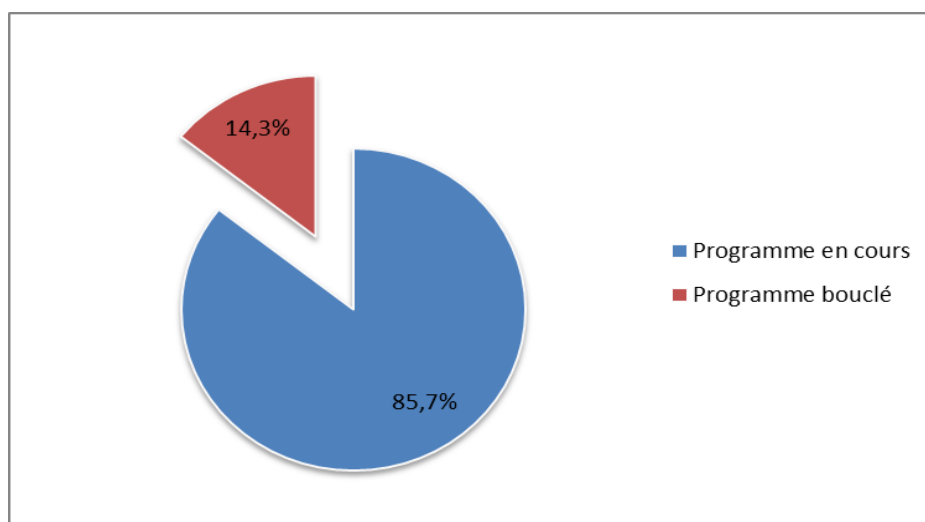
	Effectifs	Pourcentage
Etude de base	2	14,3
Investissement	8	57,1
Formation	1	7,1
Coopération technique	1	7,1
Développement socio-économique	1	7,1
Appui financier	1	7,1
Total	14	100,0

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Etat d'exécution des programmes en 2013

En fonction du niveau d'exécution des différents programmes, il est enregistré 12 programmes, soit 85,7% qui étaient en cours de réalisation, le reste étant bouclé au cours de l'année 2013.

Graphique 3: Répartition des programmes selon leur stade d'exécution



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Programmes inscrits dans la SCAPE

La quasi-totalité des programmes (13) exécutés en 2013, sont inscrits dans le Programme d'action prioritaire (PAP) de la SCAPE. Ces programmes se retrouvent dans 53,8% des cas dans l'axe 3 relatif au développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi. L'axe 4 portant sur le renforcement de la gouvernance regroupe 30,8% des programmes réalisés en 2013. Aucun programme n'a concerné l'axe 1.

Tableau 2: Répartition des programmes par axe de la SCAPE concerné

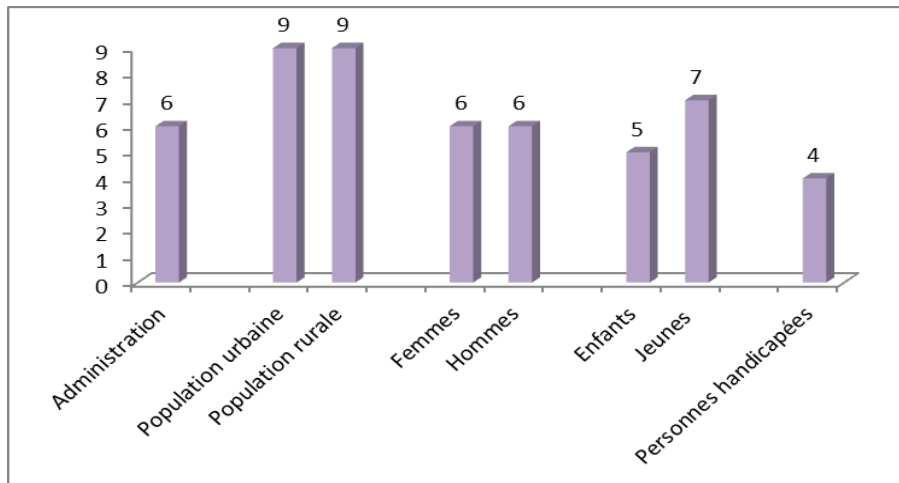
	Effectifs	Pourcentage
Axe1	0	0,0
Axe 2	1	7,7
Axe 3	7	53,8
Axe 4	4	30,8
Axe 5	1	7,7
Total	13	100,0

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Groupe cible des programmes exécutés

Parmi les principaux groupes cibles, il est observé un même nombre de programmes (9) destinés aussi bien à la population rurale que celle urbaine. Il est aussi remarqué autant de nombre de programmes (6) prenant en compte les femmes que les hommes. Cependant, il est noté plus de programmes destinés aux jeunes (7 programmes) qu'aux enfants (5 programmes). Seulement 4 programmes ont pris en compte les personnes handicapées.

Graphique 4: Répartition des programmes selon le principal groupe cible



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Financement des programmes

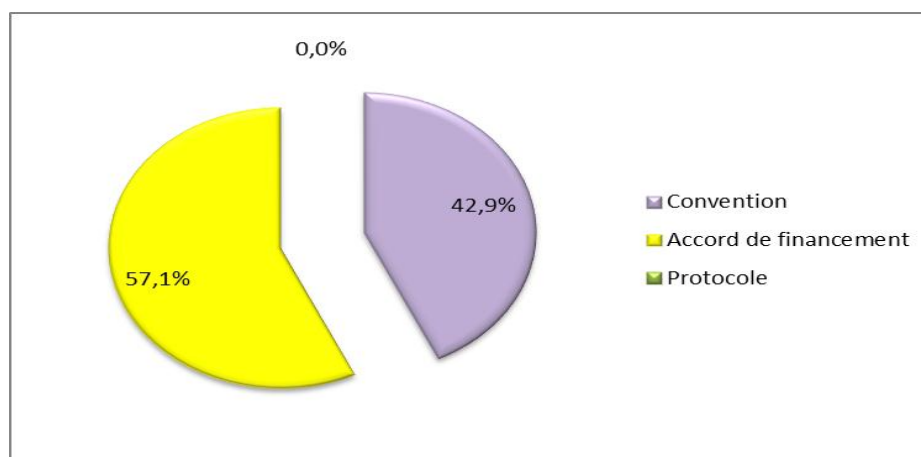
Le financement des programmes est d'origine nationale, étrangère ou mixte. La moitié des programmes exécutés (7) en 2013 a été exclusivement financée par le budget national, contre 2 programmes uniquement financés par l'extérieur. Le financement d'origine mixte (nationale et étrangère) a contribué à l'exécution de 5 programmes. Aucun programme n'a connu le financement des collectivités locales.

Tableau 3: Répartition des programmes selon le type de financement

Type de financement	Effectifs	Pourcentage
Budget national	7	50,0%
Financement extérieur	2	14,3%
Budget national + Financement extérieur	5	35,7%
Collectivités locales	0	0,0%
Autres	0	0,0%
Total	14	100,0%

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Graphique 5: Répartition des programmes selon le type de contrat



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Le financement extérieur des programmes exécutés en 2013 est d'origine diverse. Il est observé que 3 programmes ont été financés par les fonds d'aide budgétaire, 2 programmes par les fonds de projet d'investissement. Les fonds de coopération technique autonome et ceux de coopération technique liée aux projets d'investissement ont, chacun, contribué à financer un programme.

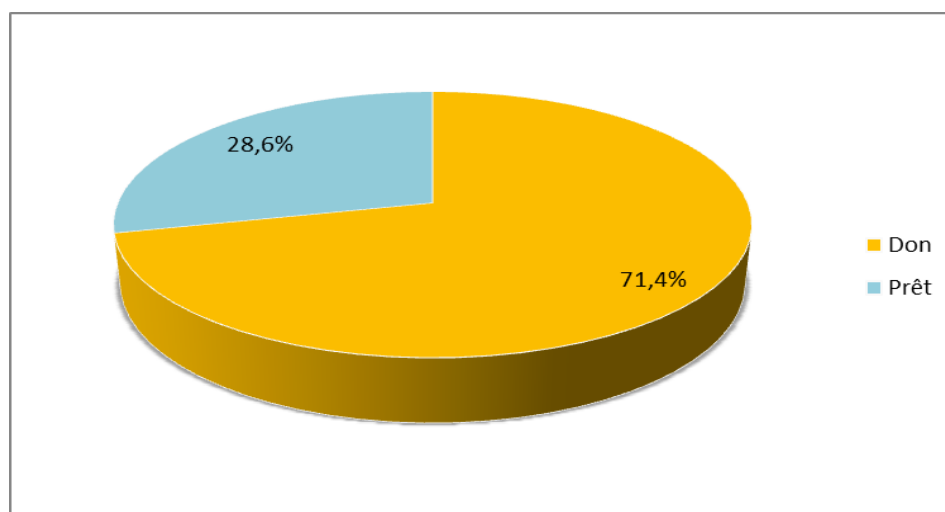
Tableau 4: Répartition des programmes selon l'origine du financement extérieur

Origine du financement extérieur	Effectifs	Pourcentage
Coopération technique autonome	1	14,3%
Coopération technique liée aux projets d'investissement	1	14,3%
Projet d'investissement	2	28,6%
Aide budgétaire	3	42,9%
Aide alimentaire	0	0,0%
Assistance et secours	0	0,0%
Total	7	100,0%

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Les divers financements extérieurs sont libellés en majorité sous forme de dons (71,4%), le reste (28,6%) sous forme de prêts.

Graphique 6: Répartition des programmes selon la nature du financement extérieur



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Protection sociale

De manière générale, les programmes ont offert une protection sociale à une partie ou à l'ensemble des travailleurs lors de leur exécution. En réalité, plus de 8 programmes sur 10 sont concernés, 6 programmes ont assuré tous ses travailleurs.

Tableau 5: Répartition des programmes selon la disponibilité des mesures de protection sociale des travailleurs

	Effectifs	Pourcentage
Oui, tous	7	50,0%
Oui, en majorité	3	21,4%
Oui, la moitié	1	7,1%
Oui, en minorité	1	7,1%
Non, aucun	2	14,3%
Total	14	100,0%

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

II- Caractéristiques des projets exécutés en 2013

Les projets exécutés en 2013 par le gouvernement sont classés essentiellement selon : (i) les secteurs d'activités, (ii) la couverture géographique, (iii) les groupes cibles.

Secteur d'activités des projets

Sur 203 projets publics mis en œuvre au cours de l'année 2013, un peu plus de la moitié se retrouve dans quatre principaux secteurs que sont la construction (16,7%), l'information et

communication (12,3%), l'administration et activités d'appui administratif (11,8%), et transport et entreposage (10,3%).

Quant aux secteurs de la santé et actions sociales (9,9%), de l'éducation (8,4%) et de l'agriculture, sylviculture et pêche (6,9%), ils absorbent le quart (25,1%) des projets exécutés.

Tableau 6: Répartition des projets par secteur d'activités

Secteur d'activités	Projets	Pourcentage (%)	
		%	Cumul
Construction	34	16,7%	16,7%
Information et communication	25	12,3%	29,1%
Administration et activités d'appui administratif	24	11,8%	40,9%
Transport et entreposage	21	10,3%	51,2%
Santé et activités d'action sociale	20	9,9%	61,1%
Éducation	17	8,4%	69,5%
Agriculture, sylviculture et pêche	14	6,9%	76,4%
Autres activités de services	13	6,4%	82,8%
Distribution d'eau, réseau d'assainissement, gestion des déchets, et activités de remise en état	8	3,9%	86,7%
Arts, spectacles et loisirs	7	3,4%	90,1%
Production et distribution d'électricités, de gaz, de vapeur et climatisation	5	2,5%	92,6%
Activités immobilières	5	2,5%	95,1%
Activités de fabrication	3	1,5%	96,6%
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	3	1,5%	98,0%
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	2	1,0%	99,0%
Activités extractives	1	0,5%	99,5%
Activités financières et d'assurances	1	0,5%	100,0%
Total	203	100,0%	-

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Couverture géographique des projets

Dans l'ensemble, 57,1% des projets exécutés sont d'envergure nationale, 31,0% sont exécutés au niveau local (préfectures, cantons, villages), 8,4% au niveau régional. Peu de projets exécutés (3,4%) ont une couverture supranationale.

Tableau 7: Répartition des projets selon le niveau de couverture géographique

Niveau de couverture géographique	Effectifs	Pourcentage
Supranational	7	3,4
National	116	57,1
Régional	17	8,4
Local (préfecture, canton, village)	63	31,0
Total	203	100,0

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Groupes cibles des projets

Les données recueillies révèlent que 68,5% des projets exécutés ont ciblé les administrations. Un peu plus de la moitié des projets ont pour cible la population rurale (55,7% des projets), la population urbaine (53,7% des projets) et les femmes (50,2%). Les hommes et les jeunes ont constitué les cibles de 44,8% des projets tandis que les enfants et les personnes handicapées ont été les cibles de 32,5% des projets.

Tableau 8: Répartition des projets selon les groupes cibles

Groupes cibles	Effectifs	Pourcentage
Administration	139	68,5
Population urbaine	109	53,7
Population rurale	113	55,7
Femmes	102	50,2
Hommes	91	44,8
Enfants	66	32,5
Jeunes	91	44,8
Personnes handicapées	66	32,5

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Nature des projets

Selon la nature du projet, plus de la moitié (55,7%) ont concerné les projets d'investissement. 14,3% ont été des projets de formation, pendant que 13,3% ont porté sur les études de base. Les projets de coopération technique et les projets de recherche ne représentent respectivement que 3,9% et 2,5% de l'ensemble exécuté en 2013.

Tableau 9: Répartition des projets selon leur nature

Nature du projet	Effectifs	Pourcentage
Investissement	113	55,7%
Formation	29	14,3%
Etude de base	27	13,3%
Coopération technique	8	3,9%
Recherche	5	2,5%
Autres	21	10,3%
Total	203	100,0%

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Durée de vie des projets

Les données recueillies ont permis de constater que 24,2% des projets exécutés en 2013 ont une durée de vie compris entre 1 et 3 mois et 18,0% des projets exécutés ont une durée de vie

variant de plus de 6 mois à 1 an. Cependant, 19,6% des projets ont une durée de vie de plus de 3 ans.

Les projets relatifs à la branche d'activité « agriculture, sylviculture et pêche » (100,0%), « information et communication » (75,0%) et « Transport et entreposage » (71,4%) ont majoritairement une durée de vie de plus d'un an. Par contre, les projets relatifs à la « Arts, spectacles et loisirs » (100,0%), « construction » (97,1%), et « Autres activités de services » (69,2%) ont principalement une durée de vie de moins d'un an.

Tous les projets de la branche « Activités extractives » et de celle « Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation » ont une durée de vie variant entre 1 et 3 mois.

Tableau 10: Répartition des projets selon leur durée de vie.

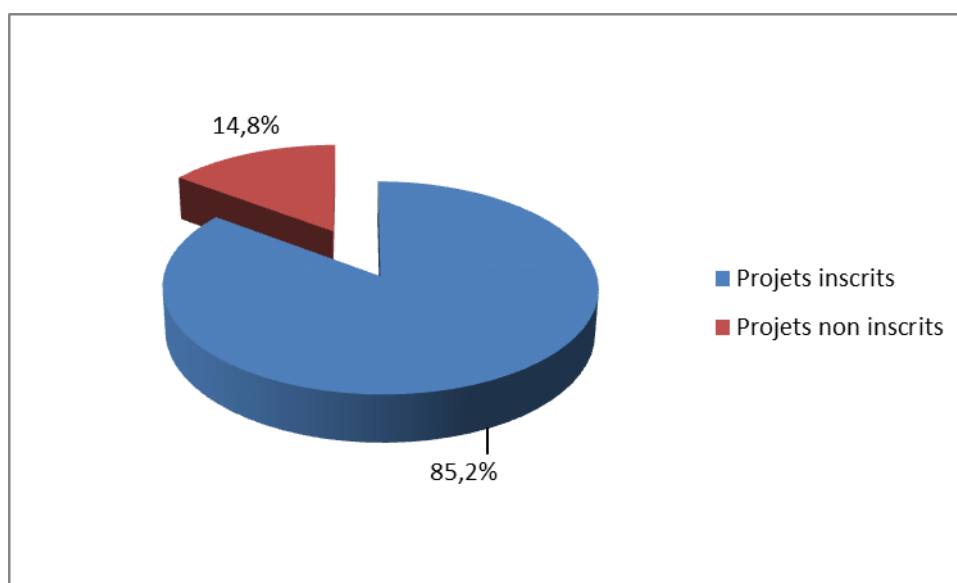
Secteur d'activités	Durée de vie du projet						Total
	1-3 mois	4-6 mois] 6-1an]] 1-2 ans]] 2-3 ans]	37 mois ou plus	
Agriculture, sylviculture et pêche				21,4%	35,7%	42,9%	100,0%
Activités extractives	100,0%						100,0%
Activités de fabrication	66,7%					33,3%	100,0%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation	100,0%						100,0%
Distribution d'eau, réseau d'assainissement, gestion des déchets, et activités de remise en état		37,5%	12,5%			50,0%	100,0%
Construction	38,2%	23,5%	35,3%			2,9%	100,0%
Transport et entreposage		4,8%	23,8%	28,6%	28,6%	14,3%	100,0%
Information et communication	15,0%		10,0%	45,0%	15,0%	15,0%	100,0%
Activités financières et d'assurances						100,0%	100,0%
Activités immobilières	80,0%	20,0%					100,0%
Activités professionnelles, scientifiques et techniques				33,3%	33,3%	33,3%	100,0%
Administration et activités d'appui administratif		4,3%	4,3%	30,4%	34,8%	26,1%	100,0%
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire						100,0%	100,0%
Éducation	46,7%		13,3%	6,7%	6,7%	26,7%	100,0%
Santé et activités d'action sociale	15,0%	10,0%	35,0%	5,0%	5,0%	30,0%	100,0%
Arts, spectacles et loisirs	57,1%		42,9%				100,0%
Autres activités de services	38,5%	15,4%	15,4%	7,7%	15,4%	7,7%	100,0%
Total	24,2%	9,3%	18,0%	14,9%	13,9%	19,6%	100,0%

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Inscription des projets dans la SCAPE

Se référant à la SCAPE, 173 projets (soit 85,2% de l'ensemble) exécutés sont inscrits dans le Programme d'actions prioritaires (PAP).

Graphique 7: Répartition des projets selon leur inscription dans le PAP/SCAPE



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Parmi les projets inscrits dans la Scape, 38,7% ont concerné l'axe 3 « développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi » et 22,0%, l'axe 2 « renforcement des infrastructures économiques ». L'axe 4 « renforcement de la gouvernance » et l'axe 5 « promotion d'un développement participatif, équilibré et durable » ont regroupé respectivement 20,2% et 11,0% des projets. Seulement 8,1% des projets ont concerné l'axe 1 « développement des secteurs à fort potentiel de croissance ».

Tableau 11: Répartition des projets dans les axes de la SCAPE

Axe concerné	Effectifs	Pourcentage
Axe 1	14	8,1
Axe 2	38	22,0
Axe 3	67	38,7
Axe 4	35	20,2
Axe 5	19	11,0
Total	173	100,0

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

**CHAPITRE II : Emplois créés par
les structures de coordination des
programmes et projets du
gouvernement**

Ce chapitre porte sur les informations relatives aux emplois créés en 2013 pour assurer la coordination des projets et programmes. Il s'agit du personnel d'appui technique recruté en 2013 pour travailler au sein des structures de coordination des programmes et projets.

Ces emplois sont dans un premier temps dénombrés puis répartis suivant différentes modalités telles que le type de personnel recrutés, le type d'emploi, le type et durée du contrat et le niveau des salaires.

I- Emplois créés au niveau de la coordination des programmes

Le personnel de l'équipe de coordination des programmes recruté en 2013 s'est élevé à 63 personnes sur 14 programmes recensés. Il est rencontré parmi ce personnel, moins de femmes (22,2%) que d'hommes.

En déduisant l'effectif des fonctionnaires recrutés, on pourrait dire que le nombre total d'emplois réellement créé au niveau de la coordination de ces programmes s'est chiffré à 39.

Type de personnel recruté

Le personnel recruté à la coordination des différents programmes en 2013 est composé en grande partie de contractuels (52,4%). Le reste des postes a été occupé par les fonctionnaires (38,1%) et les stagiaires/volontaires (7,9%). Il est par ailleurs noté le recrutement d'un consultant international.

Tableau 12: Répartition du personnel de la coordination recruté en 2013 selon le type de personnel

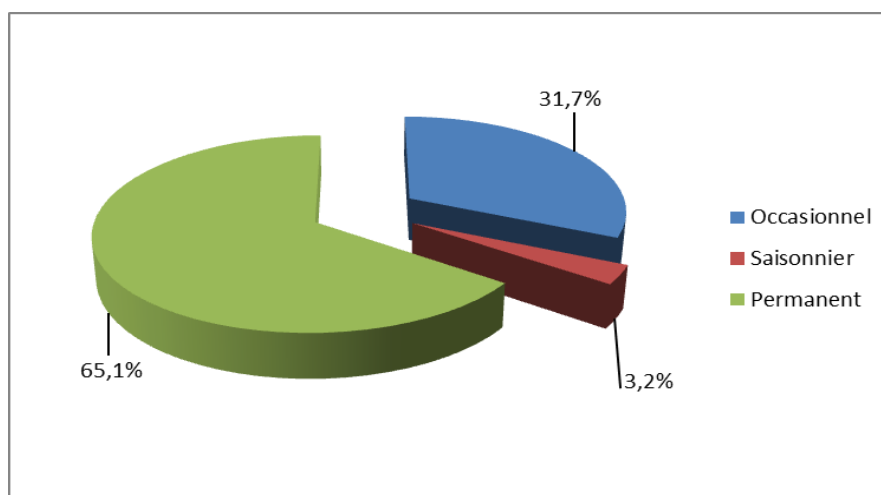
	Effectifs	Pourcentage
Fonctionnaire	24	38,1%
Contractuel	33	52,4%
Stagiaire/volontaire	5	7,9%
Consultant international	1	1,6%
Total	63	100,0%

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Type d'emploi occupé

Le type d'emploi occupé par le personnel de coordination recruté en 2013 est en majorité « permanent ». En effet, 65,1% d'emplois sont permanents contre 31,7% d'emplois occasionnels et 3,2% d'emplois saisonniers.

Graphique 8: Répartition du personnel de coordination de programme recruté en 2013 selon le type d'emploi occupé



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Durée des contrats signés

La durée des contrats est relative au type d'emploi occupé par le personnel de la coordination engagé en 2013. Les contrats de durée variant entre 6 et moins de 12 mois sont les plus rencontrés et représentent 31,7% de l'ensemble. Pour le personnel dont la durée de contrat est d'au moins 4 ans représente 27,0%. Les contrats de moins de 6 mois ne représentent que 4,8%.

Tableau 13: Répartition du personnel de coordination de programme recruté en 2013 selon la durée du contrat

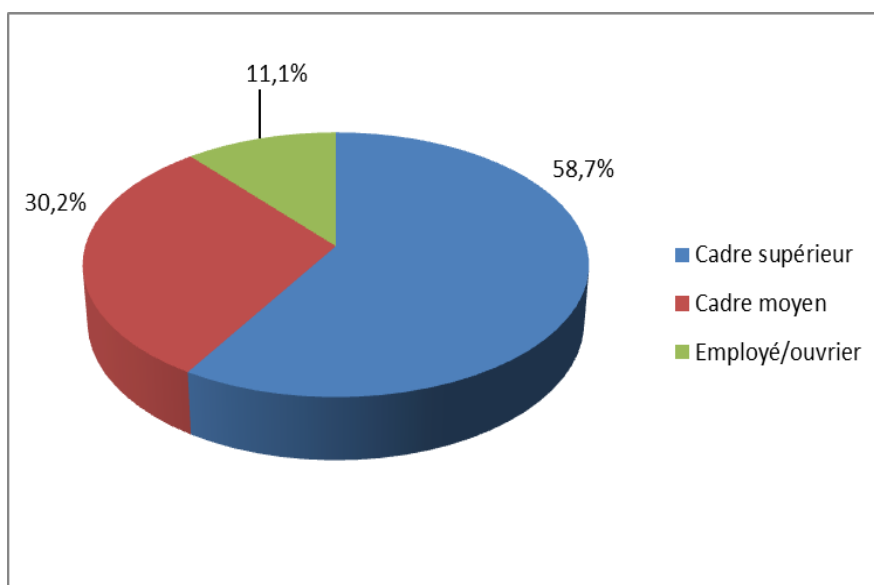
	Effectif	Pourcentage
Moins de 6 mois	3	4,8%
Entre 6 et moins de 12 mois	20	31,7%
Entre 1 et moins de 2 ans	12	19,0%
Entre 2 et moins de 3 ans	11	17,5%
Entre 3 et moins de 4 ans	0	0,0%
4 ans ou plus	17	27,0%
Total	63	100,0%

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Qualification professionnelle

Le personnel recruté se répartit en trois catégories suivant le niveau de qualification professionnelle. Cette répartition va à l'avantage des cadres supérieurs et des cadres moyens qui représentent respectivement 58,7% et 30,2% des emplois pourvus.

Graphique 9: Répartition du personnel de coordination de programme recruté en 2013 selon la qualification professionnelle



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Niveau d'instruction

Environ huit personnes sur dix (79,4%) recrutées au niveau de la coordination des programmes ont un niveau d'instruction du supérieur. Le personnel dont le niveau d'instruction équivaut au secondaire technique représente 12,7% des travailleurs devant celui de niveau d'instruction du secondaire 1 général qui constitue 6,3%. Une seule personne embauchée en 2013 a le niveau d'instruction du secondaire 2 général.

Tableau 14: Répartition du personnel de coordination de programme recruté en 2013 selon le niveau d'instruction

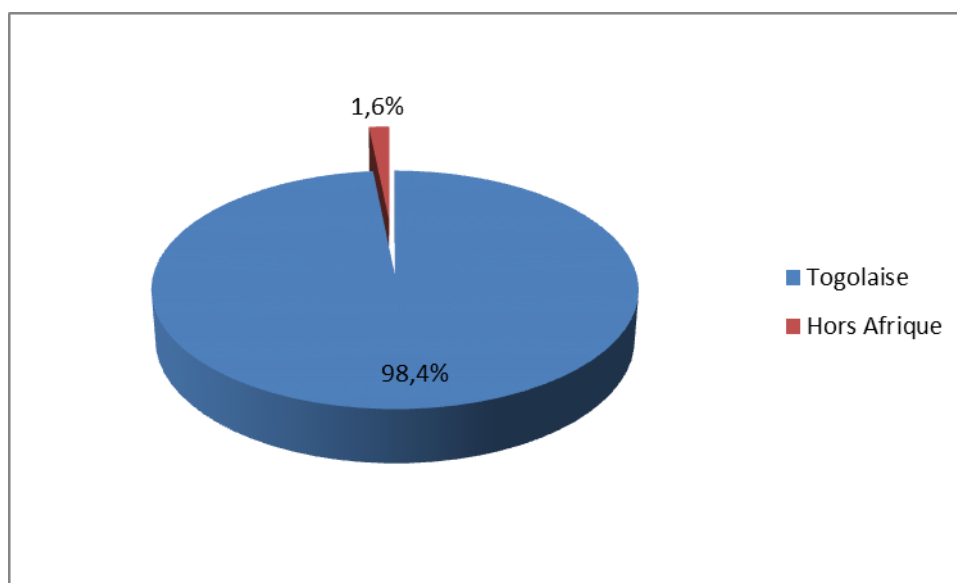
	Effectifs	Pourcentage
Primaire	0	0,0%
Secondaire 1 général	4	6,3%
Secondaire 2 général	1	1,6%
Secondaire technique	8	12,7%
Supérieur	50	79,4%
Total	63	100,0%

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Nationalité

Le personnel recruté est à 98,4% de nationalité togolaise. En dehors des togolais aucun travailleur d'une autre nationalité africaine n'a occupé un poste au sein des structures de coordination. Cependant, il est enregistré dans l'effectif du personnel recruté la présence d'un travailleur non africain dans une unité de coordination.

Graphique 10: Répartition du personnel de coordination de programme recruté en 2013 selon la nationalité



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Fonction occupée

La répartition du personnel recruté au sein des unités de coordination des programmes selon la fonction occupée montre que la fonction « études et méthodes » est plus sollicitée (28,6%). La fonction de « direction » se positionne en deuxième place (25,4%) suivie de celle de « comptabilité et gestion » (19,0%). Les différents recrutements ont porté très peu sur les fonctions de « personnel de formation » (4,8%) et de « fabrication, production » (1,6%).

Tableau 15: Répartition du personnel de coordination de programme recruté en 2013 selon la fonction occupée

	Effectifs	Pourcentage
Direction	16	25,4%
Comptabilité, gestion	12	19,0%
Personnel de formation	3	4,8%
Etudes et méthodes	18	28,6%
Fabrication, production	1	1,6%
Personnel d'appui	9	14,3%
Secrétariat	4	6,3%
Total	63	100,0%

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Tranche de salaire

La rémunération du personnel des programmes est inégalement répartie et cela peut se justifier par le fait que les programmes ne soient pas conçus de la même manière et n'emploient pas les travailleurs de la même catégorie. La rémunération mensuelle de 200 000

à 400 000 F CFA est accordée à 28,6% du personnel embauché. Ceux qui gagnent moins de 35 000 F CFA constituent 17,5% du personnel contre 9,5% qui touchent 800 000 F CFA ou plus.

Tableau 16: Répartition du personnel de coordination de programme recruté en 2013 selon la tranche de salaire (en milliers de F CFA)

	Effectifs	Pourcentage
Moins de 35	11	17,5%
35 à 80	9	14,3%
120 à 160	4	6,3%
160 à 200	3	4,8%
200 à 400	18	28,6%
400 à 600	5	7,9%
600 à 800	5	7,9%
800 ou plus	6	9,5%
Non déclaré	2	3,2%
Total	63	100,0%

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

II- Emplois créés au niveau de la coordination des projets

Dans l'ensemble, il est recruté 755 personnes en 2013 au sein des structures de coordination des projets du gouvernement. Ce personnel recruté n'est composé que de 15,5% de femmes contre 84,5% d'hommes.

Type de personnel recruté

La répartition du personnel recruté en 2013 révèle que les équipes de coordination ont été renforcées avec 470 fonctionnaires et 206 contractuels soient respectivement 62,3% et 27,2% de l'ensemble des recrutés au sein de la coordination des projets. Les consultants nationaux et internationaux ont été aussi sollicités et représentent respectivement 4,0% et 0,8% de l'effectif recruté.

Tableau 17: Répartition des employés recrutés en 2013 au sein de la coordination des projets selon le type de personnel

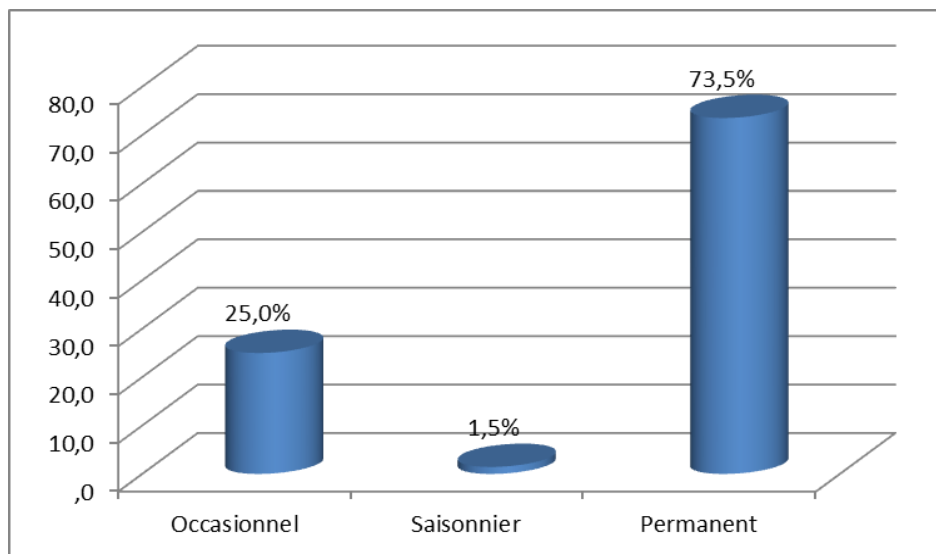
Type de personnel	Effectifs	Pourcentage
Fonctionnaire	470	62,3
Contractuel	206	27,2
Personnel du PTF	12	1,6
Stagiaire/volontaire	31	4,1
Consultant national	30	4,0
Consultant international	6	0,8
Total	755	100,0

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Type d'emploi occupé

L'analyse selon le type d'emploi occupé montre que la proportion du personnel permanent recruté en 2013 pour la coordination des projets exécutés représente 73,5% ; ce qui est nettement plus important que celle du personnel occasionnel 25,0% et saisonnier 1,5%.

Graphique 11: Répartition du personnel de coordination des projets recrutés en 2013 selon le type d'emploi occupé

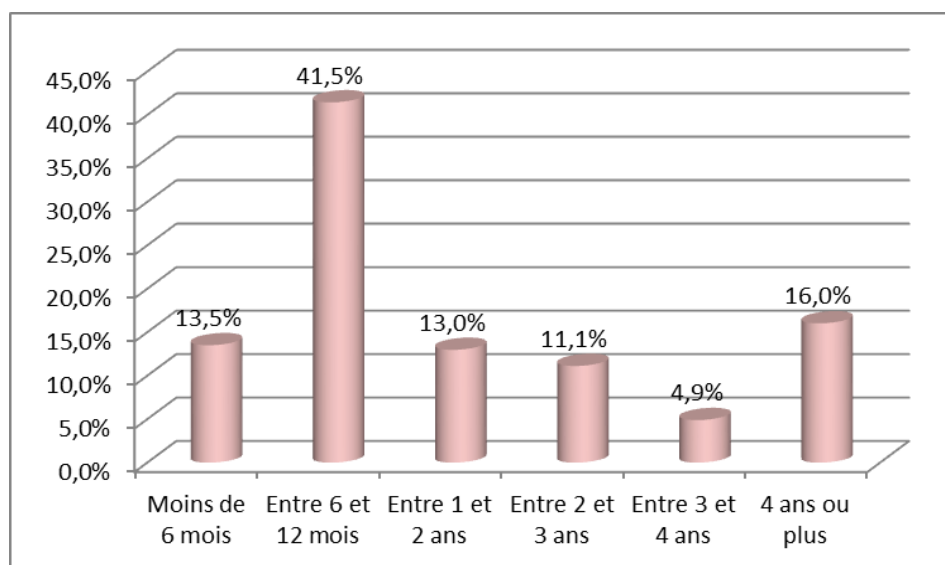


Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Durée de contrats signés

La plupart du personnel de coordination des projets recruté en 2013 (41,5%) l'était pour une durée de contrat de 6 à moins de 12 mois. Ceux bénéficiant d'un contrat de travail de durée allant de 1 à 3 ans, représentent 24,1% du personnel recruté. Il est noté que 16,0% du personnel recruté ont signé un contrat de durée dépassant 4 ans. Seulement, 4,9% ont été recrutés sous des contrats de durée variant de 3 à 4 ans.

Graphique 12: Répartition du personnel de coordination des projets recrutés en 2013 selon la durée du contrat



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Catégories socioprofessionnelles

Le personnel recruté en 2013 pour la coordination des projets exécutés comporte 460 cadres supérieurs et 159 cadres moyens. Ces derniers représentent les catégories de personnel les plus sollicitées, soit respectivement 61,0% et 21,2% de l'ensemble. Il est aussi recruté 128 employés et/ou ouvriers (soit 16,8%) pour travailler au niveau de la coordination. Très peu de manœuvre (0,4% des personnes recrutées) et de travailleurs pour propre compte (0,7% des personnes recrutées) ont été embauchés pour effectuer des activités au sein de la coordination.

Tableau 18: Répartition du personnel de coordination des projets recruté en 2013 suivant les catégories socioprofessionnelles

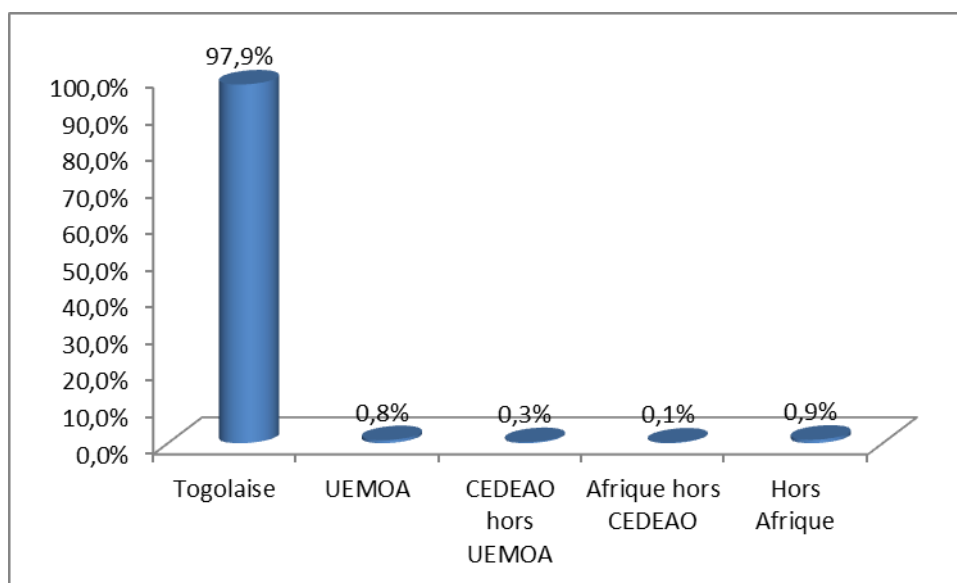
Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs	Pourcentage
Cadre supérieur	460	61,0
Cadre moyen	159	21,2
Employé/ouvrier	128	16,8
Manœuvre	3	0,4
Travailleur pour compte propre	5	0,7
Total	755	100,0

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Nationalité du personnel recruté

En considérant la nationalité d'origine du personnel de coordination des projets recruté en 2013, 97,9% est de nationalité togolaise contre seulement 2,1% de nationalité étrangère.

Graphique 13: Répartition du personnel de coordination des projets recrutés en 2013 selon la nationalité



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Principale fonction du personnel recruté

Dans l'ensemble, il est recruté au niveau de la coordination des projets du gouvernement exécutés en 2013 plus de personnel d'appui, de personnel de « direction » et de personnel chargé d'« études et méthodes » dans les proportions respectives de 24,2% ; 22,9% et 22,8% de l'ensemble des personnes recrutées. Par contre, le personnel chargé de la « fabrication, production » (0,1%) et celui s'occupant de la fonction « commerciale » (0,9%) sont peu représentés parmi les personnes recrutées.

Tableau 19: Répartition du personnel de coordination des projets recrutés en 2013 selon leur principale fonction

Principale fonction	Effectifs	Pourcentage (%)
Direction	173	22,9
Comptabilité, gestion	113	15,0
Commercial	7	0,9
Personnel de formation	35	4,6
Etudes et méthodes	172	22,8
Entretien et maintenance	14	1,9
Fabrication, production	1	0,1
Personnel d'appui	183	24,2
Secrétariat	57	7,5
Total	755	100,0

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

CHAPITRE III : Emplois créés par les structures d'exécution des projets

Au cours de l'année 2013, la mise en œuvre des projets du gouvernement a fait enregistrer des recrutements de main d'œuvre au niveau des structures d'exécution des projets. Ces emplois créés en 2013 font l'objet d'analyse dans ce chapitre.

I- Nombre et caractéristiques des emplois créés au niveau de la structure d'exécution des projets

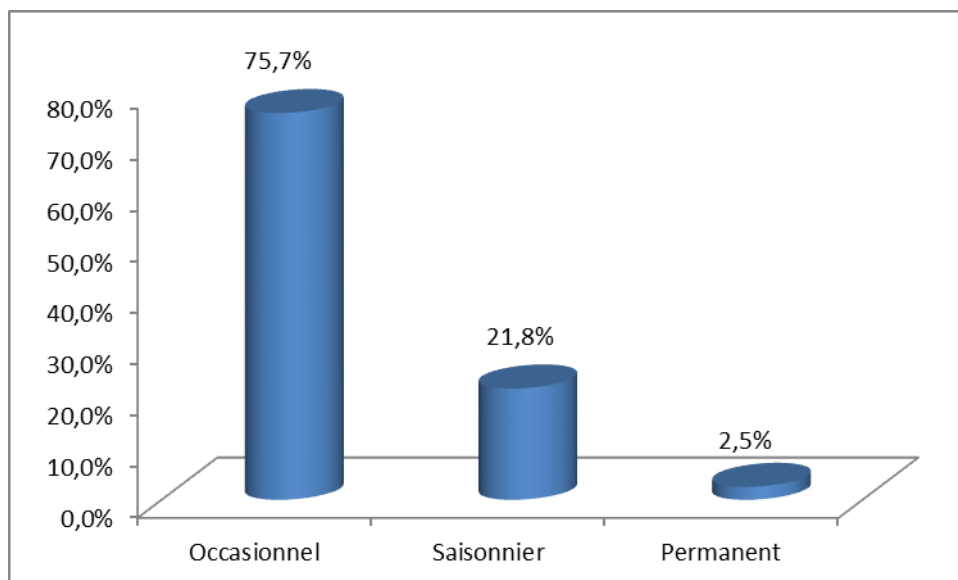
Il est recueilli au niveau de l'exécution des projets du gouvernement, 9 444 postes de travail pourvus en 2013 dont 34 occupés par des fonctionnaires. Il est remarqué une inégalité dans la répartition des postes pourvus selon le sexe. En effet, 90,4% des postes sont occupés par les hommes contre seulement 9,6%, occupés par les femmes.

Ces emplois sont désagrégés dans ce chapitre selon le type d'emplois, le type de personnel, la durée du contrat, la catégorie socio professionnelle, le niveau d'instruction, la nationalité, la principale fonction et la tranche de salaire.

Type d'emploi occupé

Selon le type d'emploi, il est observé une dominance des emplois occasionnels (75,7%) parmi les postes pourvus en 2013. Les emplois saisonniers (21,8%) ont suivi de loin. Les emplois permanents (2,5%) ont constitué la plus faible proportion des postes pourvus.

Graphique 14: Répartition des postes pourvus en 2013 selon le type d'emploi



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Emplois créés par type de personnel

Le tableau relatif à la répartition des postes pourvus en 2013 au niveau des structures d'exécution des projets selon le type de personnel montre qu'une part importante des postes a été occupée par les contractuels. Sur 9 444 emplois occupés, 9 165 employés sont des contractuels, soit 97,0%. Les consultants (nationaux et internationaux) ont occupé 2,6% des postes ouverts. Les fonctionnaires (0,4% des personnes recrutées) sont peu sollicités au niveau des structures d'exécution.

Tableau 20: Répartition des postes occupés selon le type de personnel

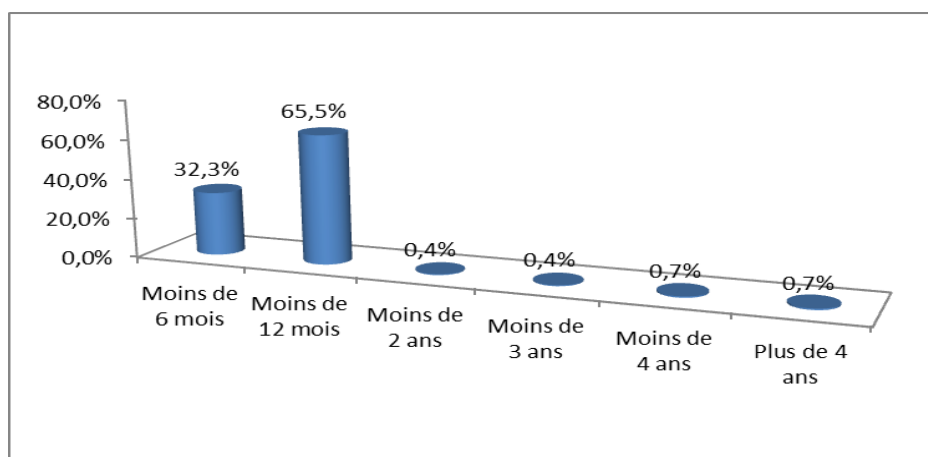
Type de personnel	Effectif	Pourcentage
Fonctionnaire	34	0,4%
Contractuel	9165	97,0%
Personnel du PTF	1	0,0%
Consultants nationaux	219	2,3%
Consultants internationaux	25	0,3%
Total	9444	100,0%

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Emplois créés selon la durée de contrat

L'analyse du graphique suivant montre que dans la mise en œuvre des projets du gouvernement au cours de l'année 2013, la quasi-totalité des postes ouverts (97,8%) était relative à des contrats de durée inférieure à douze (12) mois dont 32,3% ont été d'une durée de moins de six (06) mois. La part des postes pourvus en 2013 dans le cadre desdits projets dont la durée de contrat était d'un an ou plus a été de 2,2%. Ces données révèlent la précarité des emplois créés.

Graphique 15: Répartition des emplois selon la durée du contrat

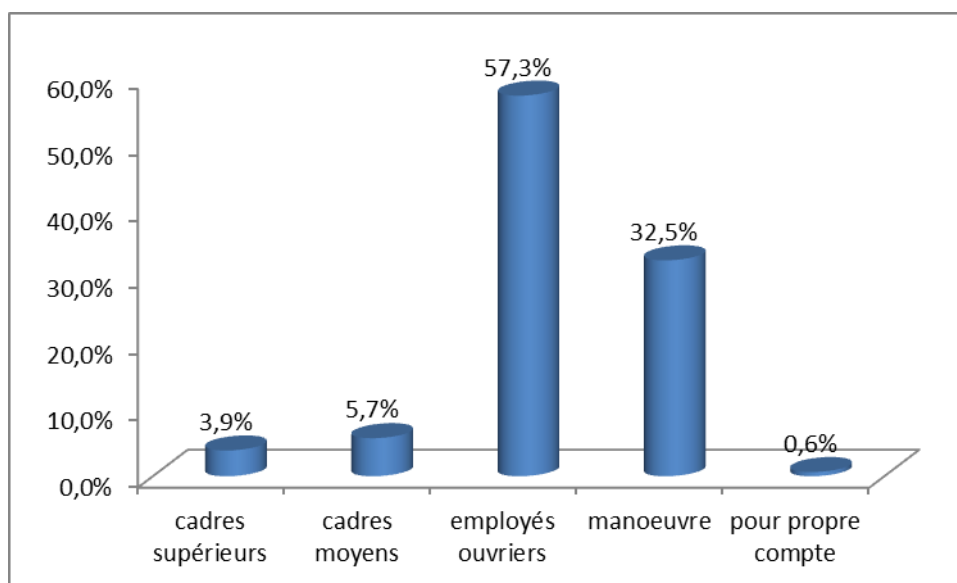


Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Emplois créés par catégorie socio professionnelle

Selon les catégories socio professionnelles, la part des postes pourvus par les cadres supérieurs en 2013 a représenté seulement 3,9%. La majorité des emplois a été occupée par les employés/ouvriers (57,3%) suivie des manœuvres (32,5%). Les cadres moyens ont constitué 5,7% des personnes recrutées.

Graphique 16: Répartition des postes pourvus suivant les catégories socio professionnelles



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Emplois créés par niveau d'instruction

Selon le niveau d'instruction, 47,0% des postes pourvus en 2013 dans le cadre des projets publics n'ont nécessité aucun niveau. Cette proportion se justifie par la part importante qu'occupent les manœuvres dans ces emplois occupés. Les résultats dénotent aussi que les niveaux secondaire premier cycle (22,4%), primaire (13,8%) et dans une moindre mesure le niveau supérieur (10,1%) sont sollicités. La plus faible représentation a été réservée à la main d'œuvre ayant le niveau secondaire général 2^{ème} cycle (2,7%).

Tableau 21: Répartition des postes pourvus suivant le niveau d'instruction

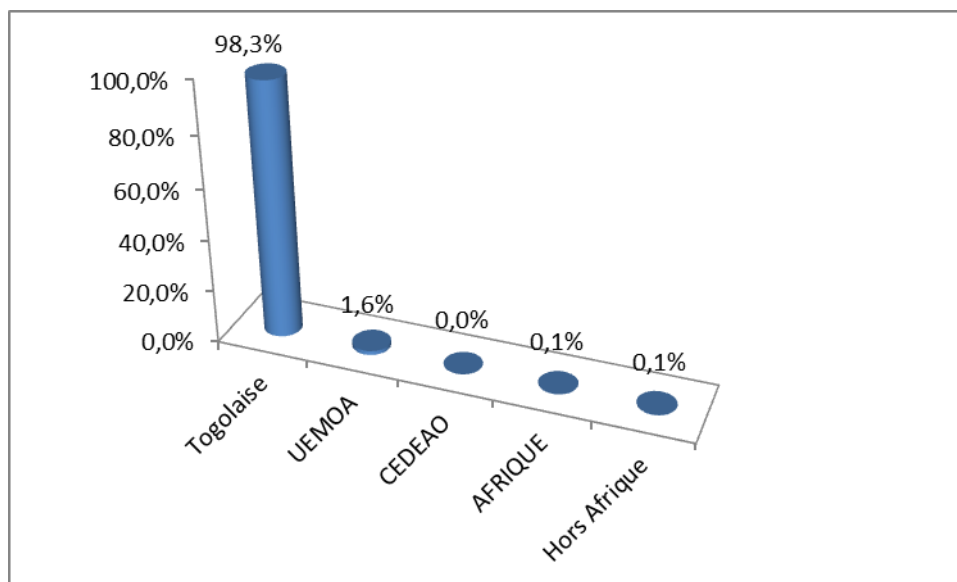
Niveau d'instruction	Effectif	Proportion
Aucun	4441	47,0%
Primaire	1299	13,8%
Secondaire I général	2118	22,4%
Secondaire II général	259	2,7%
Secondaire technique	374	4,0%
Supérieur	953	10,1%
Total	9444	100,0%

Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Emplois créés par nationalité

La majorité des postes sont occupés par les personnes de nationalité togolaise. En effet, 98,3% des emplois sont pourvus par la main d'œuvre togolaise. Les employés recrutés en 2013 dont la nationalité relève des pays de la zone UEMOA hors le Togo représentent 1,6%.

Graphique 17: Répartition des postes pourvus par nationalité



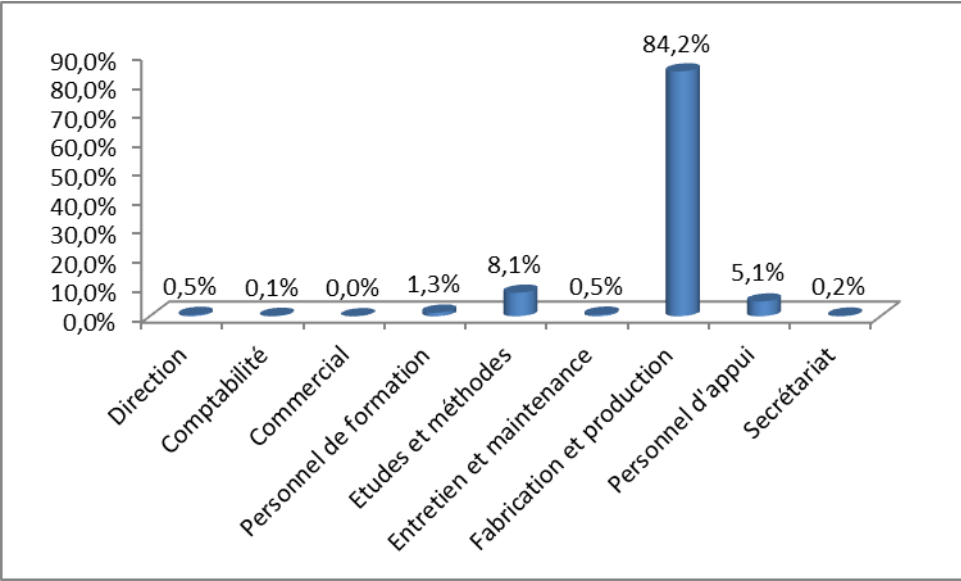
Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Emplois créés par principale fonction

L'analyse du graphique suivant fait observer que la grande partie des postes relèvent de la fonction « Fabrication et production » et dans une moindre mesure de la fonction « Etudes et méthodes ». En effet, les fonctions fabrication/production (84,2%) et « Etudes et méthodes » (8,1%) représentent les principales fonctions pour lesquelles il a été procédé des recrutements en 2013.

La fonction « commercial » ne semble pas avoir sa place dans les recrutements sur les projets du gouvernement exécutés au cours de l'année 2013.

Graphique 18: Répartition des postes pourvus suivant les principales fonctions



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

**CHAPITRE IV : Perspectives de
création d'emplois sur les
programmes et projets du
gouvernement en cours d'exécution
en 2013**

Ce chapitre expose les perspectives de création d'emploi à court terme (au cours des 12 mois qui suivent la collecte des données) des structures de coordination et celles d'exécution des projets du gouvernement. Il permet de rendre compte des prévisions faites par ces différentes structures en terme de poste de travail à pourvoir et d'en déduire les potentiels d'emplois réels à créer dans les 12 prochains mois. Il donne aussi une idée sur les besoins en compétences dans l'exécution des projets du gouvernement.

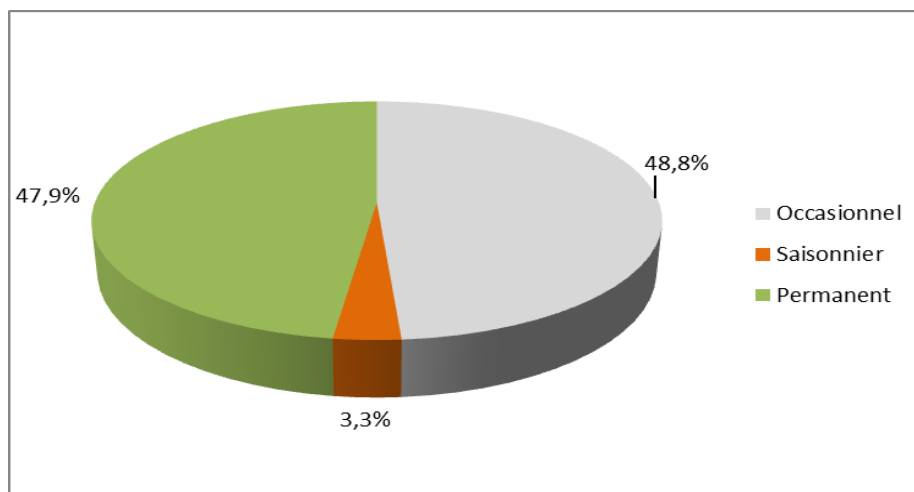
I- Caractéristique des emplois à créer au niveau de la coordination des projets

Les emplois à créer au niveau de la coordination des projets sont ceux qui doivent renforcer le fonctionnement des structures de coordination ou vont permettre l'exécution des activités ponctuelles ne nécessitant pas leur transfert à une structure d'exécution quelconque. Au total, il est prévu la création de 301 emplois par les structures de coordination des projets au cours des douze prochains mois. Parmi ces emplois à créer, environ 5,0% seront occupés par des fonctionnaires ; ce qui signifie que 286 emplois seront réellement créés.

Type d'emploi à créer

Les emplois prévus pour être créés seront essentiellement répartis entre emplois occasionnels (48,8%) et emplois permanents (47,8%). Les emplois saisonniers ne représenteront que 3,3% de ces emplois et seront surtout liés aux projets agricoles. Les emplois occasionnels seront relatifs aux activités ponctuelles de courte durée non transférées aux structures d'exécution tandis que les emplois permanents seront dus aux recrutements du personnel de la structure de coordination.

Graphique 19: Répartition des emplois à créer niveau des structures de coordination des projets selon le type d'emploi

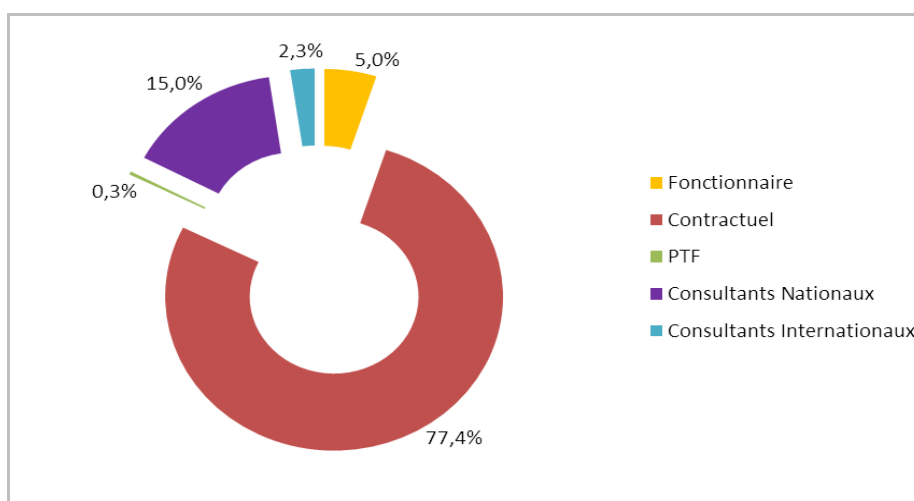


Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Emplois à créer par type de personnel

La Majorité des emplois à créer (77,4%) nécessiteront le recrutement des contractuels. D'autres types de personnel dont les structures de coordination auront besoin, sont des consultants nationaux (15,0%), des fonctionnaires (5,0%), des consultants internationaux (2,3%) et des partenaires techniques et financiers (0,3%). Ce dernier type de personnel regroupe les travailleurs des organismes partenaires techniques et financiers qui occuperont des postes dans les structures de coordination afin de mieux apporter un appui technique spécifique.

Graphique 20: Répartition (%) des emplois à créer au niveau des structures de coordination des projets selon le type du personnel



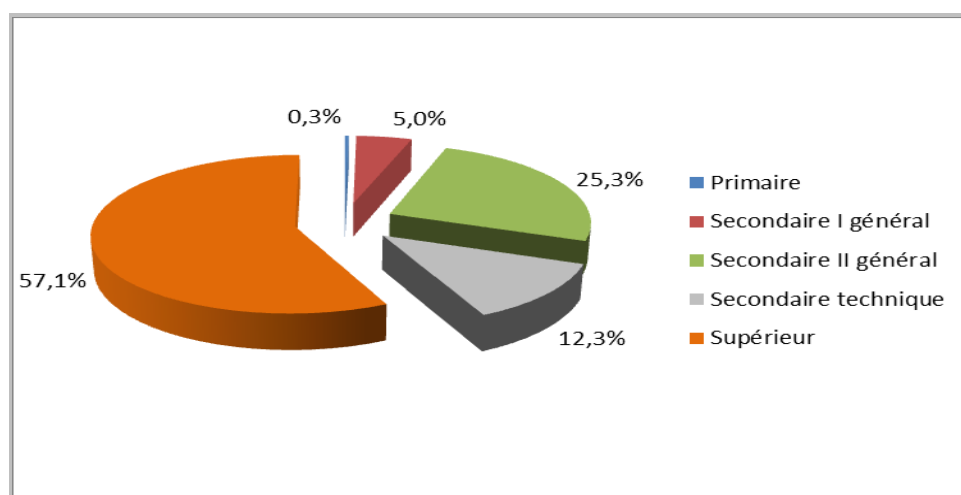
Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Emplois à créer selon le niveau d'instruction

Plus de la moitié des emplois à créer (57,1%) nécessiteront pour leur exercice un niveau d’instruction du supérieur. Les niveaux secondaire deuxième cycle de l’enseignement général (25,2%) et secondaire de l’enseignement technique (12,3%) viendront respectivement en deuxième et troisième position. Les emplois nécessitant un niveau d’instruction du secondaire premier cycle de l’enseignement général ne représenteront que 5,0% et ceux du niveaux primaire 0,3%.

Il n’est pas prévu d’emploi pour ceux qui n’ont pas été à l’école. On en déduit que les emplois à créer au niveau des structures de coordination sont ceux qui exigent dans la majorité un niveau de qualification élevée ; ce qui semble évident vue le rôle qui leur est assigné.

Graphique 21: Répartition des emplois à créer au niveau des structures de coordination des projets selon le Niveau d’instruction

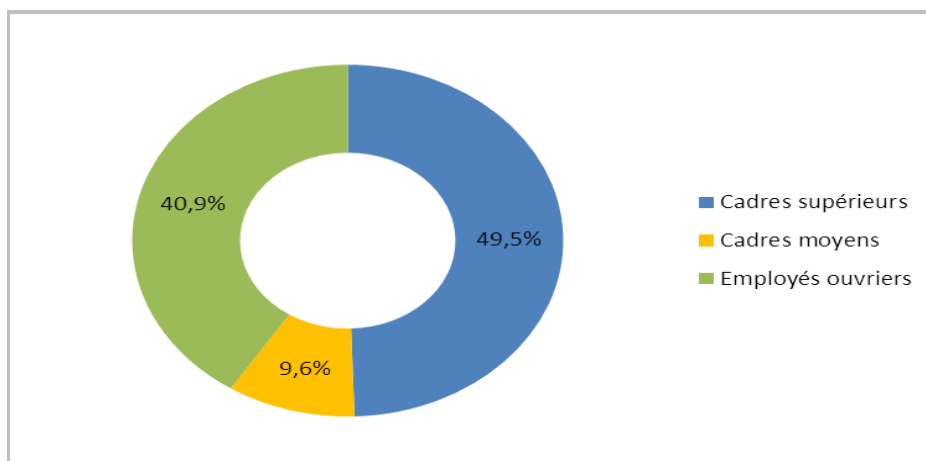


Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l’exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Emplois à créer selon la catégorie socioprofessionnelle

Selon les catégories socioprofessionnelles, près de la moitié (49,5%) des emplois à créer seront des emplois de cadre supérieur et 40,9% seront des emplois d’ouvriers. Le reste de ces emplois (9,6%) seront réservés aux cadres moyens.

Graphique 22 : Répartition (%) des emplois à créer au niveau des structures de coordination des projets selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

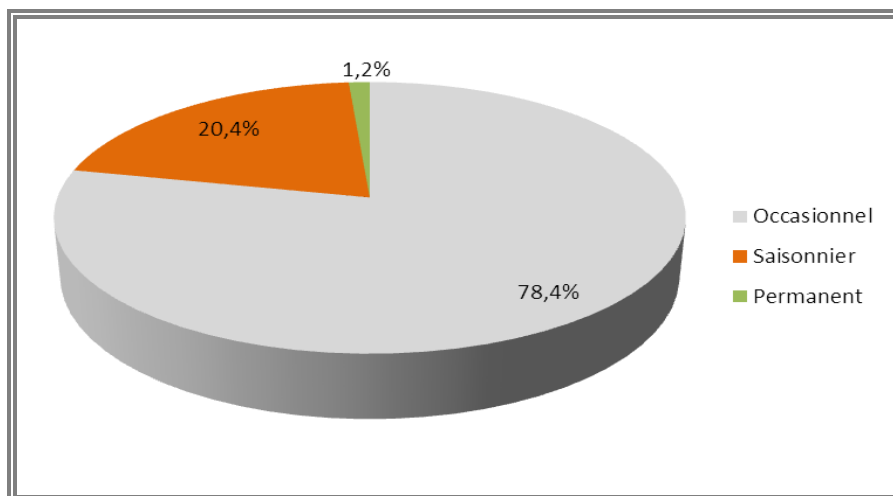
II- Caractéristique des emplois à créer au niveau des structures d'exécution des projets

Les emplois à créer au niveau des structures d'exécution seront ceux qui vont contribuer à l'exécution effective des projets. Rappelons que les structures d'exécution sont soit un démembrement de l'administration publique, soit une structure privée (une organisation non gouvernementale ou une entreprise privée). Il est prévu, au total, la création de 9 447 emplois au niveau des structures d'exécution au cours des douze mois suivant la présente collecte de données.

Type d'emploi à créer

Les emplois à créer par les structures d'exécution des projets du gouvernement seront en grande partie des emplois occasionnels (78,4%) suivi des emplois saisonniers (20,4%). Seulement 1,2% des emplois à créer par ces structures au cours des douze prochains mois seront des emplois permanents.

Graphique 23: Répartition des emplois à créer au niveau des structures d'exécution des projets selon le type d'emploi

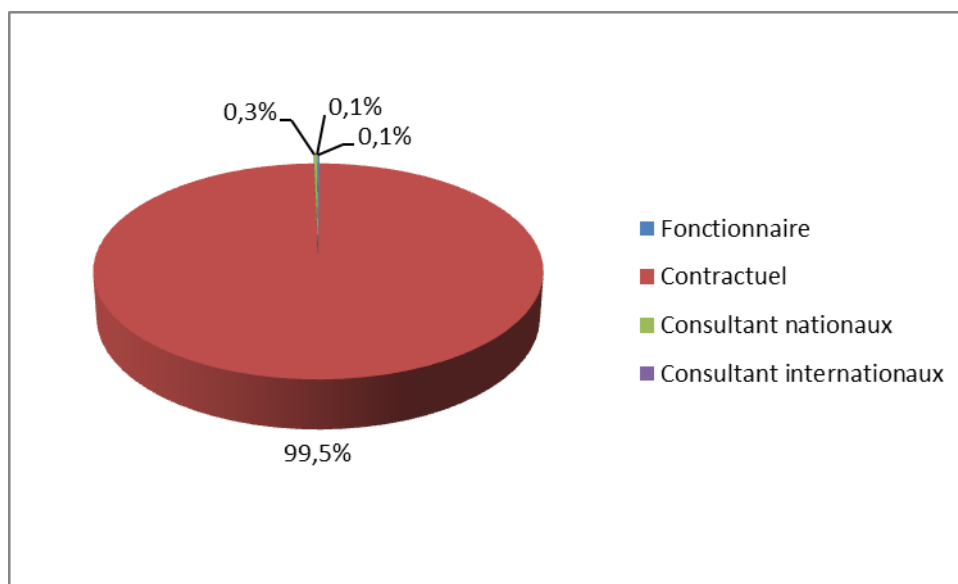


Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Emploi à créer par type de personnel

Pour satisfaire le besoin en personnel au cours des douze prochains mois, les structures d'exécution prévoient recruter essentiellement des contractuels (99,6%). Les autres types de personnel prévus pour être recrutés sont : les consultants nationaux (0,3%), les fonctionnaires (0,1%) et les consultants internationaux (0,1%). Cette prévision pourrait s'expliquer par la durée et la nature des activités qu'elles envisagent exécuter.

Graphique 24: Répartition des emplois à créer au niveau des structures d'exécution des projets selon le type du personnel

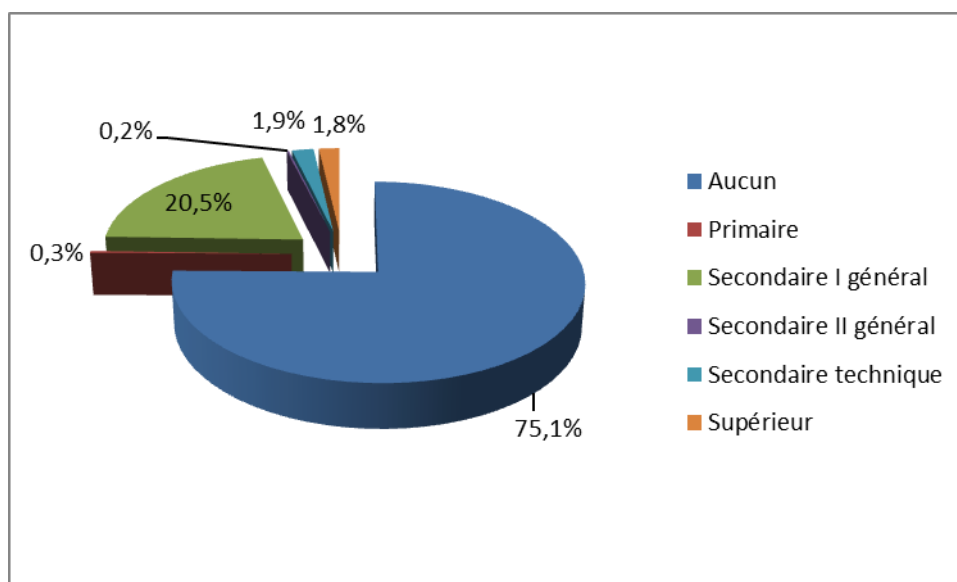


Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Emplois à créer selon le niveau d'instruction

Contrairement aux structures de coordination, la majorité des emplois prévus pour être créés à court terme (1an) dans les structures d'exécution sont des emplois non qualifiés. Trois emplois sur quatre (75,2%) qui seront créés par ces structures nécessiteront des agents qui n'ont aucun niveau d'instruction. Il est noté aussi que 20,5% des emplois qui seront créés auront besoin du personnel de niveau d'instruction secondaire premier cycle. Une faible proportion d'emplois sera réservée aux instruits du niveau supérieur (1,8%) et ceux du niveau secondaire de l'enseignement technique (1,9%).

Graphique 25 : Répartition des emplois à créer au niveau des structures d'exécution des projets selon le niveau d'instruction

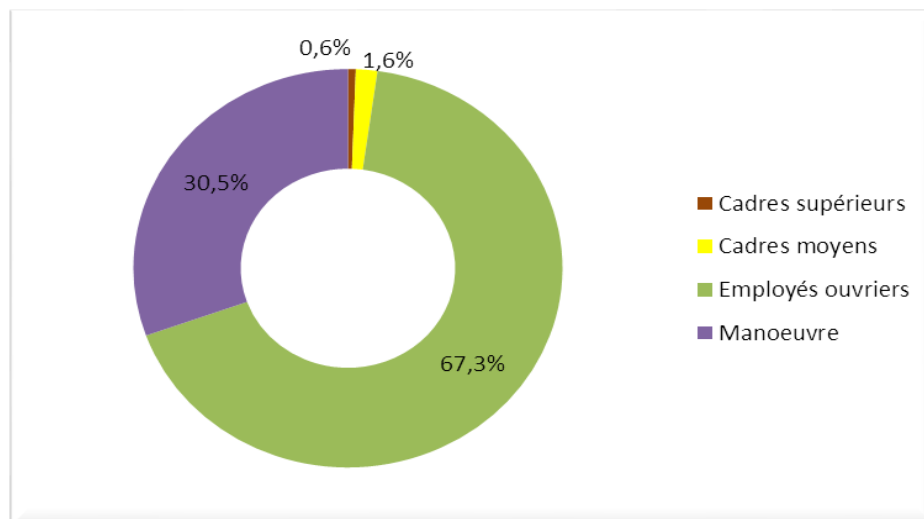


Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

Emplois à créer selon la catégorie socioprofessionnelle

Relativement aux niveaux d'instruction que nécessiteront les emplois à créer par les structures d'exécution, le personnel à recruter sera essentiellement des employés ouvriers (67,3%) et des manœuvres (30,5%). Il sera retenu très peu de cadres moyens (1,6%) et de cadres supérieurs (0,6%).

Graphique 26 : Répartition des emplois à créer au niveau des structures d'exécution des projets selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : DOE, Etude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013

CONCLUSION

La présente enquête a permis de dégager le nombre et les caractéristiques des emplois créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013. Au total 14 programmes et 203 projets ont été exécutés au cours de cette année. Ils sont en majorité inscrits dans la SCAPE et sont dans la plupart des cas de courte durée. Ces projets/programmes ont permis de recruter 10262 personnes dont la majorité ont été des contractuels de courte durée (entre 6 mois et moins de 12 mois). Dans les unités d'exécution, la plupart des emplois occupés ont été occasionnels tandis que dans les structures de coordination, ils ont été plus permanents. Les cadres supérieurs ont été plus nombreux à être recrutés en 2013 sur ces projets /programmes dans les unités de coordination alors que les employés/ouvriers l'ont été plus dans les unités d'exécution. La plupart des personnes recrutées sur ces projets/programmes sont des togolais. Les femmes ont été peu nombreuses à être recrutées.

Par ailleurs, il est prévu, dans les 12 prochains mois, des recrutements de 301 et de 9447 personnes respectivement au niveau de la coordination et de l'exécution des projets. Les emplois prévus sont essentiellement répartis entre emplois occasionnels (48,8%) et permanents (47,8%) suivant la durée des projets.

Le gouvernement à travers l'exécution de ces projets/ programmes fait des efforts de création des emplois, surtout pour les jeunes, mais il faut souligner que ces emplois créés restent très limités par rapport à leur durée.

BIBLIOGRAPHIE

Fonds monétaire international (avril 2014); Perspectives de l'économie mondiale: la reprise s'affermite mais reste inégale;

Fonds monétaire international (octobre 2014); Perspectives économiques régionales; Afrique sub-saharienne: Maintenir le cap;

Forum pour le développement de l'Afrique (2014); L'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne;

Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (janvier 2014); Perspectives économiques des Etats de l'Union économique et monétaire ouest africain en 2014;

Banque africaine de développement, OCDE, Programme des Nations Unies pour le développement; Perspectives économiques en Afrique (2014); Edition régionale; Afrique de l'Ouest;

Organisation internationale du travail (2014); Tendances mondiales de l'emploi 2014; Résumé exécutif;

Agence nationale pour l'emploi (2014); Rapport 2013 sur le Système d'Information sur le Marché du Travail (SIMT) au Togo;

Observatoire de l'emploi et de la formation (Version 1.2); Etude sur les emplois générés par les projets/programmes gouvernementaux mis en œuvre au cours de l'année 2010; Rapport définitif;

Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (2011); Rapport de l'Enquête du Questionnaire unifié sur les indicateurs de base du bien-être (QUIBB);

Secrétariat technique du PSE (2013); Plan sectoriel de l'éducation (PSE) 2014-2025;

Secrétariat technique du PSE (octobre 2013); Rapport d'état sur le système éducatif national du Togo;

ANNEXES